

LA GUINÉE ÉQUATORIALE DOIT LIBÉRER IMMÉDIATEMENT LE DEFENSEUR DES DROITS HUMAINS ANACLETO MICHA ET LES AUTRES PERSONNES ARRÊTÉES SANS CHARGES.

Douala-Malabo, Communiqué de presse REDHAC N°029/13102022

Douala-Malabo le 13 octobre 2022 : Le Réseau des défenseurs des droits Humains en Afrique centrale (REDHAC) et sa coalition- pays- Guinée équatoriale, déplorent l'arrestation et la détention arbitraires de M. ANACLETO Micha Ndong, membre des organisations de la société civile et demande leur libération immédiate.



Rappel des faits

Le 25 septembre 2022, M. ANACLETO Micha Ndong a été arrêté et détenu au secret au commissariat central de Malabo, également connu sous le nom de "Guantánamo".

Le jour de son arrestation, M. ANACLETO Micha Ndong apportait des sacs de nourriture, d'eau et de médicaments aux membres du parti politiques "Ciudadanos por la Innovación" (C.I.). Plus de quinze jours plus tard, malgré une requête « d'habeas corpus » déposée par les avocats, cette demande est restée sans réponse.

Le 11 octobre, il a été transféré à la prison de Black Beach sans que des charges formelles ne lui soient communiquées, ni à lui ni à ses avocats.

"Comme cela s'est produit dans le passé et dans d'autres pays de la région, les forces de sécurité ont lancé une vague de répression destinée à faire taire la population dans le pays à l'approche des élections locales, parlementaires et présidentielles en Guinée équatoriale", a déclaré Andrea Ngombet du collectif Sassoufit.

Le 13 septembre 2022, les forces de sécurité ont arrêté l'artiste hip-hop Leoncio Prisco Eco Mba, connu sous le nom d'"Adjoguening", et l'ont depuis maintenu dans la prison de Black Beach, sans accès à son avocat ou à sa famille.

Le 16 septembre 2022, la police a arrêté Luis Nzo Ondo, Pablo Angüe Angono et Claudio Nzé Ntutumu. Ils ont ensuite été montrés à la télévision nationale, accusés d'avoir prétendument préparé une action terroriste.

De ce qui précède,

Le Réseau des Défenseurs des Droits Humains en Afrique Centrale (REDHAC) et sa Coalition pays-Guinée Equatoriale :

- demeurent préoccupé par la recrudescence des menaces et représailles à l'encontre des Défenseurs des Droits Humains, avocats et journalistes, ainsi que des actes de tortures, traitements cruels, inhumains et dégradants, des arrestations et détentions arbitraires ;



- restent préoccupés par le climat qui prévaut en ce moment et la détérioration sans cesse croissante entre les populations civiles, les Défenseurs des Droits Humains, les journalistes et les activistes en Guinée Equatoriale ;
- s'insurgent contre la détention au secret de monsieur ANACLETO Micha Ndong et les autres Défenseur(e)s des Droits Humains incarcérés dans les prisons en Guinée Equatoriale ;
- demandent la libération immédiate et sans condition de monsieur ANACLETO Micha Ndong et les autres activistes détenus arbitrairement dans les prisons en Guinée Equatoriale dans les brefs délais ;
- rappellent qu'aucune revendication légitime de quelque partie que ce soit ne peut justifier les violations, les exactions des Droits Humains.

Aussi,

A l'Union Africaine (UA) via la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP), aux Nations Unies (NU), le REDHAC et sa Coalition pays-Guinée Equatoriale recommandent :

- d'exiger de l'Etat de Guinée Equatoriale la libération immédiate et inconditionnelle de monsieur ANACLETO Micha Ndong et les autres activistes arbitrairement détenus dans les prisons en Guinée Equatoriale ;

À respecter scrupuleusement

- la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples ;
- la Charte Africaine de la Démocratie, des Elections et la Gouvernance (CADEG) ;
- les lignes directrices sur les conditions d'arrestation, de garde à vue et de détention provisoire en Afrique ;
- la Déclaration de Principes sur la liberté d'expression et de la presse en Afrique.

SUIVEZ-NOUS

Tél. Fixe : Bureau (+237)233 42 64 04 ;
MOB : (+237) 691 23 89 96/ 697 61 81 95
Facebook : Redhac Redhac
Twitter : @RedhacRedhac
Site-Web : www.redhac.info